

LA PRODUCTION DU SENS A L'ORAL

Françoise Madray-Lesigne et Mary-Annick Morel

(CNRS et Paris III)

Modérateurs : Jeanne-Marie Barbéris (Montpellier, France); Claire Blanche Benveniste (Aix, France); Galina Boubnova (Moscou, Russie); Robert Bouchard (Lyon II, France); Doris Cunha (Brésil); Laurent Perrin (Genève, Suisse); Diane Vincent (Québec, Canada)

Résumé : L'oral, en tant que tel, est aujourd'hui le lieu d'élaboration d'hypothèses théoriques sur le fonctionnement de la parole en train de se dire. La table ronde avait pour objet d'analyser les traces des différents processus de production du sens à l'oral. Nul ne songe plus aujourd'hui à opposer code écrit et code oral, ou à considérer l'oral comme un variante dégradée de l'écrit. Les chercheurs impliqués dans la recherche sur l'oral essaient tous de dégager, par des analyses fines des différents plans d'interprétations, les indices fondamentaux dont il faut tenir compte. Mais ces indices varient selon l'objectif des recherches... La présentation des débats de la table ronde illustrera ces dilemmes et ces choix.

Mots-clés : coénonciation, colocation, geste, intonation, intensité, oral spontané, ponctuation, sens

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

Mary-Annick Morel et Françoise Madray, responsables de la Table Ronde ont pensé qu'il serait mieux qu'il y ait une discussion générale à la fin de la présentation des six intervenants-modérateurs invités à cette table ronde. Le regroupement des interventions a été fait en trois grands ensembles: 1) ceux qui s'intéressent plus au plan segmental, 2) ceux qui prennent en compte des données du plan suprasegmental, c'est-à-dire intonation, durée, etc., 3) ceux qui prennent en compte également l'"extralinguistique", c'est-à-dire certains éléments du contexte.

On présentera en quelques mots le pourquoi de cette table ronde.

On observe depuis un certain nombre d'années l'intérêt croissant pour l'étude de l'oral dans les études linguistiques, et on a actuellement des moyens techniques très puissants pour pouvoir analyser de façon plus fine les données du plan suprasegmental, de même qu'on a des moyens d'enregistrement beaucoup plus performants qu'auparavant. On ne fait plus la distinction aujourd'hui, comme on pouvait le faire il y a vingt ans, entre le code écrit et le code oral, et on ne considère plus l'oral comme une variante dégradée dc l'écrit. On considère l'oral en tant que forme spécifique d'élaboration du langage, et de mise en pratique de la langue.

Les recherches menées par Claire Blanche Benveniste soulèvent la question épineuse du rapport entre oral et écrit, notamment en ce qui concerne la question des coupes et le rapport entre les segments ainsi découpé et la syntaxe.

On est d'autre part frappé, en regardant de près des corpus variés, par la grande fréquence du discours rapporté direct dans le discours oral, et on peut s'interroger sur les raisons de cette fréquence. Les hypothèses développées par Diane Vincent et Laurent Perrin mettent bien en lumière d'une part les deux fonctions distinctes des formules introductrices de discours rapporté (fonction réflexive du locuteur sur son propre dire vs fonction métadiscursive du locuteur sur un objet du monde contextualisé), et d'autre part le fait qu'on ne peut pas se contenter pour rendre compte de toutes les occurrences rencontrées dans les corpus d'une dichotomie tranchée entre ces deux fonctions. L'apport de Doris Cunha est parfaitement complémentaire de celui de Diane Vincent et de Laurent Perrin. S'interrogeant sur les reprise multiples par le locuteur de son propre discours, Doris Cunha montre qu'il ne s'agit pas d'une simple redondance, inhérente, comme on le disait naguère, au déroulement temporel de la parole (ou au laisser aller du locuteur), mais qu'au contraire chaque reformulation provoque une modification et un enrichissement dans le contenu du dire en cours d'élaboration.

Ensuite, on est passé aux études portant sur le plan suprasegmental. Jeanne-Marie Barbéris, réinterprétant la dimension temporelle du mouvement d'actualisation et postulant trois instances pour en rendre compte: temps de l'à dire (temps de programmation), temps du dire (temps d'élocution), temps du dit (temps de stockage en mémoire), analyse les traces, observables dans le message en cours d'extériorisation, des mécanismes de mémoire-anticipation sous-jacents, tels qu'ils apparaissent dans les accidents, ratages, ralentissements ou interruptions du discours. Galina Boubnova postule pour sa part qu'on ne saurait considérer les allongements ni même les "euh" d'hésitation comme des scories ou des ratés du discours oral, mais qu'on doit au contraire les considérer comme des processus inhérents à la langue, liés à la nécessité de donner le temps d'une part au locuteur de gérer la mise en place de sa formulation, et d'autre part à l'interlocuteur de construire et d'intérioriser le sens du message qui vient de lui être adressé, la meilleure preuve en étant qu'on ne les entend pas.

Pour compléter cet examen des processus de production du sens, Robert Bouchard s'est proposé de montrer comment les formes syntaxiques privilégiées dans des interactions de service ou de travail (par exemple les interactions à la poste) sont conditionnées d'une part par la dynamique interactionnelle des échanges, et d'autre part par le contexte tel qu'il est vécu et construit différentiellement par les interlocuteurs.

Mary-Annick Morel souligne, pour sa part, qu'il n'y a pas lieu de considérer que les indices du plan suprasegmental (mélodie, intensité, durée et pause) sont en eux-mêmes porteurs de sens: ils ne sont pas discrets et ne sont pas non plus isolables les uns des autres. Il est en revanche indispensable de prendre en considération le rôle irremplaçable que joue chacun d'entre eux dans la gestion par le locuteur de l'interaction et des tours de parole, dans l'évaluation qu'il fait de l'état de sa formulation et dans l'explicitation de la qualité de sa relation à celui auquel il s'adresse.

Françoise Madray-Lesigne remarque, quant à elle, que la dialectique du même et de l'autre revêt à l'oral une forme très différente de celle qu'on observe à l'écrit, dans la mesure où le face à face interlocutif impose des contraintes spécifiques, qui expliquent entre autres l'importance des reformulations, liées au désir constant d'intégrer l'autre dans sa propre parole.

DISCUSSIONS

Intonation et Ponctuation

Michel Arrivé J'ai une question à C. Blanche-Benveniste concernant le fait que les pauses sont les équivalents des virgules. On retrouve bien cela dans les grammaires. Maintenant, il est certain que l'on trouve aussi dans les grammaires la formulation exactement inverse: les virgules sont l'équivalent de pauses —et ça ne date pas d'aujourd'hui.

Claire Blanche-Benveniste Lorsque l'on étudie des corpus un petit peu développés, un petit peu longs, et qu'on recense toutes les pauses, on s'aperçoit que la majorité est non-syntaxique, ne marque pas de délimitation syntaxique. Et on s'aperçoit surtout, ce qui est beaucoup plus intéressant, que le discours n'est pas *prévu* de la même façon selon qu'il est fait pour être ponctué ou pas ponctué, c'est ça que je voulais dire, c'est surtout que les historiens nous rappellent sans arrêt cette belle leçon, qu'avant la ponctuation les textes ne sont pas prévus de la même façon qu'après, et que, actuellement, lorsque nous sommes dans une situation de parole non ponctuable, non ponctuée, nous ne la concevons pas, nous ne la construisons pas de la même façon qu'une parole faite pour être ponctuée, et cela a des conséquences syntaxiques. Voilà ce que je voulais dire. Maintenant je ne suis pas phonéticienne, je ne vais pas me lancer dans une discussion de détail sur les équivalences ou non équivalences, j'en serais incapable.

Mary-Annick Morel Avant de donner la parole, je voudrais dire quelque chose, parce que si vous avez regardé les affiches de la communication par affiche que j'ai proposée avec les étudiants en doctorat de Paris III, nous avons fait une expérience intéressante de prendre de l'oral, de le ponctuer, en évacuant les marques d'hésitation ou des reprises dans différentes langues, et ce qui était remarquable pour le français, c'est que la locutrice pour chaque virgule a fait une pause de 20 centisecondes, pour chaque point, a fait une pause de 40 centisecondes, que systématiquement elle a baissé la voix, la mélodie et l'intensité au moment d'un point, alors que quand on regarde l'oral spontané correspondant, ça n'était absolument pas le cas, et on a une très longue séquence sans pause: la pause n'est pas nécessaire pour la démarcation des constituants.

Françoise Madray-Lesigne Il me semble qu'il faudrait prendre une position nette par rapport à la question de l'oral et de la ponctuation, et qu'il faudrait dire vraiment que la question de savoir si la virgule exprime une pause ou si c'est la pause qui exprime la virgule est une fausse question, dans la mesure où tout transcriveur, je crois, d'un enregistrement oral, qu'il soit simplement audio ou audiovisuel, se rend compte immédiatement que ces données de ponctuation ne lui sont à peu près daucun secours, mais de façon massive. C'est-à-dire que ce ne sont pas quelques cas difficiles, délicats, mais que massivement la ponctuation ne peut pas

rendre compte du rythme de l'oral, qui répond à d'autres règles qu'aux règles qui ont été établies pour, je dirais, oraliser l'écrit.

Claire Blanche-Benveniste Je ne suis pas sûre que la ponctuation telle que les historiens nous la retracent soit faite pour oraliser l'écrit; elle est faite pour introduire des délimitations, et rendre l'écrit plus facile à suivre —ils le disent tous, mais pas pour oraliser nécessairement. D'autre part, quand on a des corpus assez longs (ça se calcule maintenant en millions de mots, donc un corpus de langue parlée à peu près long, c'est un million et demi de mots, actuellement, les corpus de langue écrite sont évidemment plus gros, c'est plus facile d'en disposer), maintenant on commence à les éditer avec la procédure qu'on appelle d'alignement: c'est-à-dire qu'on voit la transcription écrite sur un écran, et en même temps on entend l'enregistrement, et on peut très très bien vérifier au fur et à mesure les pauses, on peut faire tous les comptages qu'on veut dessus. Donc je pense que la technologie nouvelle dont on dispose va rendre un certain nombre de questions désuètes; nous serons placés devant des instruments pour regarder ces choses-là de très près; mais pour moi, j'insiste bien, ce n'est pas seulement (je pense que le livre de —berg, qui est tout à fait joli, le dit bien), ce n'est pas seulement les signes qui interviennent, c'est que la matière syntaxique n'est pas conçue de la même façon, et j'ai été très frappée dans le livre de Marchello-Nizia (la nouvelle édition qu'elle vient de sortir), elle consacre tout un passage à dire que finalement certains des textes de Moyen-Français sont abominables à lire, on a une impression de confusion, il y a trop d'incises, et on n'est même pas sûr que ce soit des incises, on ne sait pas y mettre une ponctuation... c'est très compliqué de dominer cela. Or nous avons exactement les mêmes problèmes devant les productions orales, du point de vue grammatical, j'entends. Donc, moi, je me suis placée sur un terrain volontairement strictement grammatical, je ne sais pas faire autre chose que ça. Je ne parle pas de rythme.

Intervenante A Mais à quoi ça sert une pause à l'oral? Ça sert peut-être à interroger sa mémoire, ce qui n'est pas le cas de l'écrit, ça sert à plein de choses, ça sert à regarder les autres, ça sert à faire interagir des regards. Alors?

Mary-Annick Morel Il y a une expérimentation faite par un collègue phonéticien russe qui avait fait lire un texte scientifique (pas très facile) à quelqu'un, ensuite il a supprimé les pauses dans ce texte et il a demandé à des étudiants-cobayes d'écouter de façon cursive le texte en l'arrêtant pour le retranscrire. Les étudiants ont tous dit que c'était un travail infernal, parce qu'il n'y avait plus aucun repère, et on a enfin compris que les pauses servaient à construire le sens pour celui qui écoute.

Jacqueline Vaissière La pause est essentiellement perceptive. Toutes sortes de phénomènes vont donner à l'auditeur l'impression d'une pause, telle la chute brutale du fondamental de la voix ou l'allongement de la syllabe finale, alors qu'il n'y a en réalité pas de pause. Mais si vous transformez le texte en une suite de syllabes non significantes comme *ma-ma-ma* [*ma-ma-ma* modulés], vous allez entendre des pauses, ou des frontières. Vous allez mieux entendre,

lorsque vous n'avez pas le sens. Je peux vous assurer que les pauses c'est pour respirer. Sans pause, je ne pourrais pas avoir fait mon discours.

Michel Arrivé Je voudrais, pour ma part, remercier M.-A. Morel d'avoir reposé de façon extrêmement claire les problèmes de relation entre l'écrit et l'oral. Je crois que l'essentiel du problème tient dans le phénomène suivant: à l'écrit, apparemment, tout est segmental; d'où les difficultés que l'on a à trouver des notations écrites pour les phénomènes d'intonation. A l'oral, il y a du non-segmental, et le problème fondamental de discordance entre les deux manifestations tient à ce que l'écrit ne peut pas s'empêcher de segmentaliser ce qui n'est pas segmental à l'oral. Ce qui est intéressant, c'est que l'oral a de temps en temps tendance à essayer de resegmentaliser ce qui n'est pas segmental, d'où l'épellation des guillemets ["entre guillemets"], ou encore leur gestualisation, [par le geste qu'imiter opportunément Robert Bouchard]. Donc j'ai tout de même un peu regretté un petit peu que, contrairement à ce qu'avait annoncé Mary-Annick Morel, il y ait eu peu de choses sur le non-segmental de l'oral.

Langage et action / Notation des gestes et des mimiques

Paul Laurendeau Ce que je vais dire porte sur l'intervention de M. Bouchard: c'est très bien, parce qu'effectivement, on s'en avise trop rarement, les énoncés sont ancrés en situation, et ça a des conséquences, j'aimerais seulement faire deux commentaires subsidiaires à votre exposé. D'abord, en vous écoutant, j'ai repensé à deux notions qui n'apparaissent pas dans la recherche que vous faites, parce que vous travaillez sur le discours qui accompagne le travail; la première notion, c'est la notion de phatique qui apparaît chez Malinovski en 1923, et que Benveniste reprend. L'exemple que Malinovski cite à l'époque, c'est l'exemple de ces femmes du village qui plument des poulets et qui accompagnent leur travail fastidieux auxquelles elles sont accoutumées; d'une conversation complètement détachée, mais qui n'a pas nécessairement un objectif communicationnel, ça a strictement un objectif de garder le contact. La notion de phatique chez Malinovski était reliée au travail. Le deuxième élément qui me vient à l'esprit, c'est ce que Culoli avait appelé "discours cursif", c'est-à-dire un discours qui suit l'action, la suit directement —un discours qui a littéralement explosé dans la culture moderne, puisque ça correspond au match de foot, c'est le commentaire cursif médiatisé. Ces deux discours-là ne sont pas directement reliés au travail, mais confirme votre thèse centrale, qui est que les énoncés sont ancrés en situation et puis que ça a des conséquences; il est un peu temps que la linguistique s'en avise.

Intervenante B Je suis surtout frappée par la dernière intervention de Robert Bouchard. Enfin on va dans un corpus, c'est la première fois que ça m'arrive dans tout le congrès, même si j'ai écouté d'autres tables rondes théoriquement sur l'oral, c'est la première fois que je vois dans un corpus une indication des gestes et des regards, félicitations, et j'aimerais bien quelques

informations de plus sur la méthodologie des transcriptions, des gestes, etc.: ce n'est pas un problème nouveau, c'est même un problème même assez ancien, mais qui a été largement laissée tomber, je voudrais bien savoir, vous êtes en train de la reprendre, mais avec quelle méthodologie?

Robert Bouchard Je crois qu'il faudrait faire une réponse à deux voix, en laissant d'abord la responsabilité du corpus à l'équipe de Montpellier, donc d'abord à J.-M. Barbéris.

Jeanne-Marie Barbéris En ce qui concerne le recueil de ce corpus, il a été recueilli au départ dans un objectif bien particulier: c'est un travail de recherche qui est centré sur l'usage des interjections, et dans un deuxième temps, ce corpus a été utilisé dans une journée Consilia consacrée à l'oral que Mary-Annick Morel a coordonnée en février 1996 —et à partir duquel nous avons fait un travail commun, qui sera publié dans un numéro des *Cahiers de Praxématique* de décembre 1997. Donc plusieurs écoles ont participé à ce travail, mais il a eu l'originalité de se centrer sur un seul et même corpus qui est le corpus de Sérignan. Donc si vous voulez retrouver des transcriptions de ce corpus assez développées, vous les trouverez dans les *Cahiers de Praxématique* qui vont paraître en décembre 1997. Pour la transcription des gestes, elle est liée tout simplement aux limitations de l'enregistrement qui est un enregistrement sonore, de très bonne qualité pour ce qui est du sonore, mais il n'est pas audiovisuel. Donc l'enquêteur a pris soin de noter dans le moment même tous les gestes, les mouvements, les actions, etc. qui lui paraissaient pertinents, accompagnant les paroles, mais c'est un travail uniquement par annotation. Et évidemment, donc, ce n'est pas un travail centré spécifiquement sur l'accompagnement du geste et de l'action par rapport à la parole.

Robert Bouchard Moi, je ferai ma réponse rapide aussi. Dans les corpus personnels que nous étudions (je travaille avec Marie-Madeleine de Gaulmyn) sur la rédaction conversationnelle, que l'on peut mesurer sur le produit même de ce travail, c'est-à-dire sur le texte écrit, notre travail, ce n'est pas la mise en rapport de la voix et du geste, mais la mise en rapport des actions verbales avec le produit de ces actions sur le document, en suivant, par exemple les ratures, en suivant les reformulations à l'intérieur du document écrit. Donc notre travail c'est de mettre en rapport l'oral avec le produit de l'oral, c'est-à-dire dans le cas présent, un objet écrit.

Claire Blanche-Benviste Je voulais simplement répondre à Paul Laurendeau. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit, mais vous avez laissé entendre que, quand on écoute les productions orales, on n'a pas de problème. Et là je ne suis pas tout à fait d'accord, il y a des prises de parole ou des discours très difficiles à comprendre, soit parce qu'ils sont embrouillés, complexes, soit parce que je suis perdue dans l'intonation. Quand les gens des Basses-Alpes me parlent, je ne sais jamais s'ils me posent une question ou pas. (Les Corses aussi d'ailleurs...). Je ne sais jamais si c'est interrogatif ou pas. Et puis il y a des énoncés d'une complexité telle, avec des enchaînements de sept niveaux de coordination, que j'ai besoin

d'avoir sous les yeux une transcription pour réfléchir, pour voir comment ça fonctionne. Donc je voulais simplement mettre une limite à l'optimisme de ce que vous disiez tout à l'heure.

Les problèmes de transcription de l'oral

Diane Vincent Il ne faut pas confondre les problèmes de comparaison entre l'oral et l'écrit et les problèmes des transcription de l'oral. Il est vrai que la ponctuation est un des problèmes de transcription de l'oral, mais qu'il y a d'autres problèmes, qui sont des problèmes comme la ?gestuelle?, par exemple, la délimitation en segments, qu'on pourrait à l'écrit avoir sous forme de paragraphes, mais qui n'existent pas. A ce moment-là il faut savoir, quand on fait une transcription, pourquoi on la fait, quelle type d'option on veut choisir en fonction des besoins qu'on a, mais il n'y a jamais une transcription, à mon avis, qui soit définitive d'une part, c'est-à-dire qui stigmatise l'oral de façon définitive, il n'y a personne qui travaille sur un corpus oral et qui considère que sa transcription est bonne: la transcription est plus ou moins lisible, plus ou moins accessible, mais elle n'est jamais représentative de l'oral. Elle est représentative des (mots ou notions) qui ont été dits, mais jamais de la manière, jamais des intentions, jamais de la modalité. Et je pense que tous les gens qui travaillent sur des corpus oraux connaissent très bien le besoin de retourner à la bande, et les gens qui travaillent sur des corpus oraux souvent quand ils lisent les phrases ils les entendent. C'est-à-dire qu'on les a en tête en tant qu'analyste, on a en tête la manière, même si notre transcription est imparfaite. Donc il ne faut pas confondre les problèmes de l'oral et de l'écrit et les problèmes de transcription, qui sont des options effectivement souvent très imparfaites, mais quand même, qui sont des outils. Il faut travailler avec un matériau...

Les indices de démarcation de l'oral

Laurent Danon-Boileau Je me demandais si on ne pouvait pas profiter du fait que vous étiez tous là pour vous poser la question suivante: d'accord, la virgule ou le point, ça ne marche pas pour l'oral, alors qu'est-ce qui marche à l'oral pour délimiter des ensembles? En d'autres termes, j'aurais été intéressé par la façon dont, chacun d'entre vous, vous exploitez les indices, soit des indices de contenu, soit des indices d'intonation, soit des indices d'éléments morphologiques segmentaux, pour délimiter des ensembles. J'aurais aimé aussi que vous disiez un mot des ensembles délimités.

Paul Laurendeau Je me place dans la lignée de la question soulevée par Laurent Danon-Boileau, et autour d'un aspect que dit Madame Blanche-Benveniste et qui à mon avis est très très important. Finalement les textes translittérés d'oral et les textes de Moyen-Français ont suscité des crispations similaires, des sursauts analogues. La première chose qu'il faut faire

observer, c'est que les textes "oraux" (entre guillemets) sont des translittérés et ce n'est pas innocent, dans le sens où un certain nombre d'options ont été prises en matière de transcriptions de corpus oraux. Par exemple on a renoncé à la transcription phonétique, au profit d'une translittération qui correspond plus à nos habitudes de lecture —avec un espèce de métissage qui se fait là. Ainsi, sauf si je m'y connais mal en matière d'anciennes langues, les textes de Moyen-Français ne sont *pas* des translittérés, ils fonctionnent selon leur propre économie, qui est une économie écrite. C'est-à-dire que nous faisons face à deux phénomènes différents: les textes de Moyen-Français fonctionnant selon leur économie écrite, et des translittérés de corpus oral, fac euaxquels, on a la même réaction empirique qui consiste à dire: qu'est-ce qui se passe, on ne s'y retrouve pas. Et évidemment, c'est une lapalissade de dire que ces translittérés, quand on les écoute, il n'y a plus de problème. Donc il y a là quelque chose de dissymétrique qui se passe, mais il reste qu'il est important de constater et de redire qu'une certaine culture de l'écrit fait réagir comme ça face à l'oral, et de la même façon face à des textes de Moyen-Français, qui eux sont pourtant de l'écrit. C'était très important dans les cinq premières minutes de l'intervention de Madame Blanche-Benveniste.

Les différents indices du plan suprasegmental

Intervenante C Il semble que la pause fasse partie de ces mécanismes de construction du sens, mais justement, la question était la suivante: il n'y a pas que les pauses, il y a aussi des phénomènes d'hésitation, des phénomènes de bafouillage, des phénomènes de reprise, ce pourrait être des cas qui permettent de réencadrer un peu le tout et on pourrait essayer de mettre tout ça sous un même point de vue, sous un point de vue que nous avons de nous-mêmes, de mécanismes spécifiques de fonctionnement en ce qui concerne l'interrogation de la mémoire, par exemple, ou l'interrogation d'hypothèses d'interprétation du discours d'autrui, qui sont très importantes. Et les phénomènes de surface, je fais une pause, j'hésite, je m'arrête, j'interroge le regard de l'autre, ne sont que des manifestations de surface d'un phénomène qui est profond. C'est tout, c'était simplement ça, c'est-à-dire de ne pas continuer à rester à une analyse purement linguistique. Parce qu'alors, je ne vois pas la différence entre une analyse purement linguistique de la langue et une analyse de la parole, qui ne peut pas se borner au purement linguistique, c'est juste pour dire ça. Et c'est pour cela que je dis que la pause ne sert pas qu'à respirer, et la rhétorique nous l'a appris: on ne fait pas de pause pour respirer, on fait des pauses pour tout un tas d'autres raisons, qui n'ont rien à voir avec la respiration.

Mary-Annick Morel Je vais répondre. D'abord le suprasegmental fait partie du linguistique. J'ai bien pris la peine de dire "segmental" et "suprasegmental", parce que comme cela a été dit tout à l'heure, le suprasegmental n'existe pas sans le segmental. Si on peut imaginer que le segmental existe sans le suprasegmental, ce qui est le cas à l'écrit, l'inverse n'est pas vrai, puisqu'il faut

—même, l'exemple de J. Vaissière le montre — un support phonique pour produire du suprasegmental. Et le suprasegmental comporte donc un certain nombre d'indices, les phonéticiens et nous-mêmes, nous en retenons quatre, à savoir les variations de F_0 , c'est-à-dire de la mélodie, les variations d'intensité, en étant très prudents parce que tout le monde sait qu'on peut dire les pires âneries sur l'intensité, les variations de durée qui sont faciles à mesurer, et les pauses (les pauses/ silences). La pause respiratoire dont parlait J. Vaissière, elle est courte (elle fait environ 20 cs), elle est biologiquement contrainte (on respire vingt fois par minute), simplement la latitude qu'on a en tant que locuteur est de déplacer la pause. Simplement, on s'aperçoit (vous n'avez qu'à regarder l'exemple du paragraphe français que j'ai affiché¹), il y a une très longue séquence, sans pause, on le voit très bien sur le signal, mais il y a une accélération du débit à un certain moment. Il y a eu des études biologiques dans un laboratoire d'Aix (pas celui de phonétique, mais de biologie), qui ont montré qu'il y a une pause contrainte: on ne fait jamais de pause respiratoire au milieu d'un mot, ni même au milieu d'un constituant syntaxique, donc on se débrouille, on accélère le débit, on fait la pause (que personne ne perçoit, du reste, en général, et quand on transcrit il faut vraiment être très attentif), mais en revanche, les pauses un peu plus longues de 40 cs, ou de 40 à 80 cs, sont pertinentes, et dans les hypothèses que j'ai pu formuler avec Laurent Danon-Boileau, nous avons constaté que la pause a pour rôle d'homogénéiser tout ce qui précède, et d'en faire une séquence ayant une unité. Je dirais volontiers, parce que c'est ce qu'on observe dans la plupart des cas, que la pause a pour fonction de rhématiser ce qui suit —c'est-à-dire, de donner une nouvelle importance. On l'observe en particulier quand le verbe est dissocié de son complément ou quand le nom est dissocié de son adjectif, s'ils sont dissociés c'est parce qu'ils n'ont pas la même fonction discursive. Dans ce cas-là le nom prend une valeur thématique, et l'adjectif, dissocié par une pause, une valeur rhématique, c'est lui qui constitue l'apport informatif, et la pause sert à ça. Il y a eu des études faites à Strasbourg, je suis très contente que Mlle KO soit ici, puisque j'ai lu très attentivement sa thèse que m'avait transmise J. Vaissière; les études de Mlle KO portent sur la perception de l'accent, et ses analyses corroborent les nôtres. Pour nous les indices suprasegmentaux ne sont pas porteurs de sens, mais ils sont des traces des opérations qui se jouent, ou plutôt ils jouent un rôle irremplaçable dans la gestion que fait le locuteur des tours de parole et de l'interaction: ça, c'est le rôle de l'intensité, par exemple quand des gens se coupent la parole et que les paroles se superposent, celui qui garde la parole c'est celui qui a le plus haussé l'intensité. La baisse d'intensité est un indice de passation de parole. Quant à la durée, je ne suis pas tout à fait d'accord avec J. Vaissière, dans l'oral totalement spontané, l'allongement n'est pas un indice systématique de fin de constituant, mais c'est plutôt l'indice qu'il y a encore quelque chose à dire (c'est Laurent Danon-Boileau qui l'a formulé). Par

¹ voir ici même M.-A. Morel et Equipe d'Accueil de Paris III "Intonation, oral spontané, comparaison de langues":

exemple qu'est-ce qui différencie l'interrogation de l'exclamation, puisque toutes les deux sont montantes? C'est la durée, en effet dans l'interrogation, la durée est très rapide, alors que dans l'exclamation il y a un allongement de la durée, avec la montée du fondamental, par exemple: C'est péni::::ble! Cela correspond à ce qu' Antoine Culoli, appelle une opération de parcours, ou, autrement dit, au fait qu'il y aurait encore à dire sur le degré d'intensité de la qualification apportée. Donc les allongements portent sur tout ce qui est encore à dire. Quant à la mélodie, aux variations du fondamental, elle servent à gérer la co-énonciation, et la relation à l'autre. La mélodie présente quelque chose de primaire et d'iconique. Là encore, Laurent Danon-Boileau l'a très bien reformulé, la montée intonative correspond à un appel à l'autre, à un appel à convergence, mais c'est aussi une façon d'imposer le consensus à l'autre: c'est ce qui se passe en particulier dans la focalisation. A ce moment-là, on va monter le fondamental et l'intensité, ce qui veut dire: je garde la parole (ça, c'est l'intensité) et je t'impose d'être d'accord sur ce point-là (c'est le fondamental). Et quand on baisse la mélodie au contraire cela marque un repli sur soi; cela veut dire: "moi, en tant qu'énonciateur, je prends position". Cela correspond à la grande chute à la fin des phrases assertives, mais aussi aux chutes un peu moins importantes qu'on observe sur les hésitations. Chaque fois qu'on fait une hésitation, il est bien évident qu'on ne cherche pas à attirer l'attention de l'autre sur ce qui se passe, on va garder l'intensité (qui signifie "j'occupe mon tour de parole") et on va baisser la mélodie subrepticement. Ces deux indices conjoints sont perçus par l'autre comme des indices de continuation. C'est là le rôle que nous attribuons aux indices suprasegmentaux; et c'est de cette manière-là que nous parvenons à définir des constituants à l'oral.

Françoise Madray-Lesigne Je nuancerais quand même un peu la façon dont tu gloses l'intonation qui pose le consensus de l'autre.

Mary-Annick Morel Qui l'impose.

Françoise Madray-Lesigne Non, justement. C'est cette imposition que je conteste, je crois, en tous cas dans la plupart des corpus sur lesquels j'ai travaillé, que ce mode de fonctionnement n'est pas du tout "j'impose à l'autre de penser comme moi", mais c'est plutôt "j'ai besoin, pour pouvoir continuer, de croire que l'autre pense comme moi". Je fais personnellement une grande nuance entre les deux.

Mary-Annick Morel Oui, oui, tu as raison. C'était une formule un peu trop abrupte.

Le corporel dans l'oral

Intervenante D Parlons donc de l'intensité. Nous voyons qu'ici des gens utilisent un microphone, d'autres pas. Mais quand même, ils arrivent à capter notre attention. Si vous dites "l'intensité impose d'être d'accord sur ce point-là", qu'est-ce qui se passe si la personne n'accepte pas ce jeu? Les linguistes veulent-ils continuer à rester au niveau du texte, alors qu'il

y a d'autres écoles, comme l'école de Palo-Alto, ou autres, qui veulent aller ailleurs? Où est-ce qu'on met la gestuelle? Tout simplement moi, personnellement, je me pose certaines questions. Est-ce que la pause, c'est vraiment la délimitation entre deux mots? Qu'est-ce que la pause? Comment on remplit des pauses? Pourquoi quand on respire on arrive quand même à dire: "oui, je respire, et j'ai besoin de faire des pauses pour respirer"? Vous voyez ce que je veux dire? Je pense que les techniques qui nous servent à mieux capter et à enregistrer le mouvement corporel (pas uniquement les gestuelles, pas uniquement le mouvement des cils), pourraient permettre de percevoir absolument tout le corps, le background, ce que fait l'individu.

Mary-Annick Morel C'était une présentation un peu simpliste, mais on est bien obligé de sérier la façon dont on travaille. Il est bien évident qu'on va passer à la gestuelle, mais si on a aucune hypothèse théorique explicative sur les indices suprasegmentaux, on ne saura pas comment traiter la gestuelle. C'est ce que je voulais dire.

Intervenante D Oui, je suis d'accord avec nous. Mais la question se pose: qu'est-ce que nous faisons en élaborant un certain projet? Je suis entièrement d'accord pour avoir un cadre de référence sur l'intensité, sur la durée, sur la pause, tout ce que vous voulez; mais tout simplement je pense qu'e tous ces travaux qui sont faits dans cette direction-là font un peu abandonner certains niveaux, et ne laissent pas de place aux autres disciplines, au "corps propre" dans le domaine de la linguistique.

Françoise Madray-Lesigne Oui, je pense que peut-être nous serions d'accord ensemble sur le fait que tous ces phénomènes suprasegmentaux, comme d'ailleurs tout simplement, le choix de tel ou tel mot, de telle ou telle structure, exprime non seulement ce que l'on essaie de dire, ce que l'on veut dire, éventuellement, ce qu'on veut imposer, mais aussi ce qui se dit à travers ce que nous disons, c'est-à-dire que l'on retrouve là (et bien sûr dans l'intensité et dans les pauses plus qu'ailleurs, sans doute), la marque du signifiant.

Jacqueline Vaissière Je voudrais juste dire qu'il y aura un colloque à Besançon sur "Oralité, gestualité et communications modernes: interactions" en décembre 1998.

Co-locution et co-énonciation

Laurent Danon-Boileau Pour l'instant si on prend essentiellement en compte les données de l'intonation, ça ne veut pas du tout dire qu'on considère que les données gestuelles (j'en suis la preuve) sont négligeables, c'est simplement qu'on est décidé à enrichir progressivement le modèle, en essayant de voir chaque fois qu'une hypothèse posait des problèmes, si on ne pouvait pas trouver autre chose, d'un autre registre explicatif. En ce qui concerne la relation que la pause, la hausse ou l'intensité ce serait ceci ou cela, et on serait dans un modèle X, alors là, je m'inscris en faux, parce qu'on se sert constamment, Mary-Annick Morel et moi, d'une distinction introduite par A. Culoli, qui est la distinction entre énonciateur et co-énonciateur

d'un côté, et entre locuteur et co-locuteur de l'autre. Le co-énonciateur, c'est l'image que je me fais de la représentation que je suis en train de donner, et disons du caractère consensuel ou au contraire adversatif de la position que je peux avoir par rapport à ce que je pense, moi, et ce que je dis, moi. Mais ceci étant dit, l'autre peut penser rigoureusement ce qu'il veut. Et par conséquent, c'est une anticipation que je fais sur sa pensée mais ça n'est rien d'autre. Quant à la co-locution, dans ma façon que je peux avoir d'utiliser les concepts de Culoli c'est tout à fait différent: c'est la façon dont je gère mon tour de parole, la façon dont je laisse l'autre parler, ou je l'amène à parler, et là on est dans le registre de la gestion d'interaction des tours de parole, et je crois malheureusement qu'on est obligé, dans un premier temps de garder dissociés ces deux éléments-là, qui évidemment ne sont dissociés que de manière un peu arbitraire. Mais si on veut essayer d'y voir un tout petit peu quelque chose on est obligé de le garder, et on est obligé d'avoir des hypothèses sur la valeur co-énonciative et co-locutive de chacun des éléments que Mary-Annick Morel a pu énoncer tout à l'heure.

Incidence de la situation d'énonciation

Intervenant E Je voulais donner l'exemple d'une recherche sur le portugais parlé, sur les processus de reformulation par correction, où on pouvait remarquer, par exemple au sujet des pauses ou des prolongements de voyelle, que, quand il s'agissait de différentes sortes de dialogue, par ex. dans un dialogue entre des interlocuteurs, les reformulations par correction étaient toujours marquées par des pauses. Quand il s'agissait d'entrevues, les reformulations étaient marquées par des prolongements de voyelles. Il y avait un certain accord entre les procédures bien sûr, ce qui marquait par exemple les dialogues où l'interaction était beaucoup plus tendue était les pauses. Dans des dialogues où les interactions étaient moins tendues, il n'y avait que des prolongements de voyelles. Ce qui nous a amenés à penser que les prolongements de voyelles au contraire des pauses servaient aussi à marquer d'une certaine façon ces procédures-là, à faire comme si elles n'existaient pas, et à masquer que ce soit la coopération ou que ce soit la polémique dans le dialogue. Nous nous apercevons de fonctions interactionnelles tout à fait différentes dans ce cas.

En guise de conclusion

Françoise Madray-Lesigne Ceci ne sera pas une conclusion, parce qu'il me semble que ce que cette discussion vient de montrer, c'est surtout tout ce qu'il nous reste à faire. Alors plutôt que de conclure, je vais vous dire en deux minutes, ce que j'ai entendu dans tout ce qui s'est dit, c'est en somme un peu ce que nous faisons tous quand nous participons, je crois, à une table ronde. D'abord, je dirai que bien que je comprenne ce que j'appellerai l'"impatience théorique"

de C. Blanche-Benveniste, je partage complètement l'optimisme de Mary-Annick Morel en ce qui concerne l'avenir de l'oral. Je trouve que le nombre de ceux qui s'y intéressent avec nous aujourd'hui suffit à montrer le chemin parcouru depuis que quelques isolés marginaux tentaient d'expliquer que peut-être, il y avait quelque chose à tirer des corpus attestés à analyser (corpus oraux, j'entends). Parmi ce qui me semble important dans ce qui a été dit, c'est que [il y a le fait que] toutes les interventions, sous une forme ou sous une autre, ont fait intervenir le problème du réglage de la distance à l'autre. Du fait qu'une des caractéristiques fondamentales de l'oral, c'est qu'il est fort difficile d'oublier à l'oral que l'on s'adresse à quelqu'un —et si par hasard on l'oublie, en général il s'arrange pour vous le rappeler. Ça a l'air trivial, mais je pense que c'est essentiel et que cela conditionne énormément la structure même des énoncés oraux. Le problème est d'arriver à faire que l'autre écoute. Et on ne se demande pas tellement quand on écrit, comment on va faire pour que l'autre lise —en tout cas, pas de la même façon. Je trouve que le réglage de la distance à l'autre, constamment rejoué dans un échange oral, a été sensible à travers les différentes approches qui ont été présentées ici. Le deuxième phénomène, auquel je suis tout particulièrement sensible, c'est, comme certains l'ont dit, la prise en compte du paraverbal, le fait que le paraverbal est, commence maintenant à être intégré à l'oral. Ce paraverbal a beaucoup plus d'influence encore je crois, que les uns et les autres nous ne le pensons (et ce n'est pas seulement le suprasegmental, c'est aussi les gestes, c'est aussi le regard, dont on a un peu, très peu, parlé ici, et dont je pense qu'il est indispensable de l'intégrer à une analyse du fonctionnement du langage). J'en donnerai pour preuve ce qui se passe de très fondamental lorsqu'il se trouve qu'on en est privé au niveau de la communication. Si un des éléments qui servent à mettre en œuvre le langage, que ce soit la vue ou l'ouïe, manque, est absent, si c'est l'ouïe, il faut créer une langue, la langue des signes, et si c'est la vue, il faut utiliser le langage de l'autre, mais en étant constamment piégé par ce langage. Je vous en ai fourni un extraordinaire exemple tout à l'heure, en expliquant que la ponctuation servait à oraliser l'écrit, alors qu'évidemment elle sert à le visualiser. Seulement pour moi, le langage tient lieu de regard, et cela, on peut le percevoir comme cela à l'occasion de ce qui peut passer pour un lapsus, et qui n'en est pas un, mais je crois qu'on n'a pas fini d'en mesurer l'importance. Je dirai enfin qu'il me semble que ce que ces interventions ont fait apparaître, ce sont les effets massifs du dialogisme sur la production de sens à l'oral, effets beaucoup plus massifs encore qu'à l'écrit dans des phénomènes si analysés d'intertextualité. Plutôt que de [parler de] régulations et de perturbations, comme l'a fait Jeanne-Marie Barbéris tout à l'heure, je crois que je dirais que l'un des effets de la nécessité du dialogisme consiste à utiliser pour chaque langue, et à créer, des outils stabilisateurs, mais aussi des outils déstabilisateurs de la parole. Encore un élément important pour moi: le fait que tout le monde aujourd'hui travaille sur de vastes contextes, et surtout que l'on prend en compte des situations de parole qui ont des enjeux autres que "passe-moi le sel". J'en resterai là.